

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 JANVIER 2022

Etaient présents: P. MOREAU, A. BAILLY, C. NICOLAS, AS BRIDE, G. BARTHE, J.P BOUILLEUX, F. DROUHIN

Absents : L. FROMONT, M-S BLANCHOT

Absent ayant donné pouvoir à P. MOREAU : C. DUCRY

Secrétaire de séance A. BAILLY

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut débiter.

Ouverture de la séance à 19h10

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre 2021

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2021 est **approuvé à l'unanimité** des personnes présentes.

2) Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement déterminées et de manière limitée en attente du vote du budget communal 2022.

Suite aux explications plus précises reçues par le maire les jours précédents, celui-ci explique qu'une délibération spécifique à chaque investissement pourra être prise au fur et à mesure des dépenses décidées, notamment lors d'un vote définitif d'un projet subventionné.

Ce point est donc sans objet. Aucune délibération n'est prise.

3) Délibération sur la désaffiliation de la Communauté d'agglomération du Grand Dole du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents et représentés.

4) Délibération de révision des tarifs de location de la salle des fêtes et du caveau

Après discussion et présentation du coût du chauffage, et comparaison des tarifs des salles des communes voisines, les nouveaux tarifs de location sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Location salle des fêtes habitants de la commune : 120€ + 40€ chauffage

Location salle des fêtes personnes extérieures : 170€ + 40€ chauffage

Location caveau : 50€ + 20€ chauffage

5) Présentation des informations générales du projet budgétaire du RPI

M Barthe donne plusieurs explications sur le budget prévisionnel 2022 du RPI dans l'état actuel des discussions avec Gevingey. Le reste à charge pour chaque commune serait d'environ 44 000 € ce qui représenterait une augmentation d'environ 40% par rapport aux années 2018 et 2019 et 30% de notre budget de dépenses communales (218 000 € en 2020). Il est évoqué la possibilité d'établir 2 conventions distinctes, une pour le RPI (école, cantine, garderie) et une autre pour le centre de loisirs.

Questions diverses

- Le panneau d'entrée de village rue de Penu a été couché par un véhicule, la recherche des responsabilités est en cours.
- Les pressoirs du village vont être restaurés. Mme Bride et M. D'Alberto font don d'une poutre en chêne à cet effet.
- Les extincteurs et les plans d'évacuations des bâtiments publics sont à changer. L'assurance prend 50% des nouveaux extincteurs installés ou remplacés à sa charge. Il restera environ 800€ à la charge de la commune.

Tous les points ayant été évoqués, la séance est levée à 20h50.

Philippe Moreau

